

**COMMUNE de KAYSERSBERG
VIGNOLE**

**ARRETE
DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE**

Demande déposée le 19 février 2026	
Par :	Monsieur Miguel DA MOTA
Demeurant :	39, rue du Geisbourg 68240 KAYSERSBERG VIGNOLE
Sur un terrain sis :	39, Rue de Geisbourg 162 20 239
Nature des Travaux :	Travaux de remplacement de la clôture existante

N° DP 068 162 26 00023

Le Maire de la COMMUNE de KAYSERSBERG VIGNOLE, Haut-Rhin

VU la déclaration préalable présentée le 19 février 2026 par Monsieur DA MOTA Miguel,
VU l'objet de la demande :

- pour travaux de remplacement de la clôture existante ;
- sur un terrain situé 39, Rue de Geisbourg ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de
Kaysersberg approuvé le 28 février 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2113-1 et suivants,
VU la création le 14 juillet 2015 par arrêté préfectoral de la commune nouvelle KAYSERSBERG
VIGNOLE regroupant les anciennes communes de Kaysersberg, Sigolsheim et Kientzheim,
VU le règlement y afférent,

Arrête :

Article 1 : La présente Déclaration Préalable fait l'objet d'une décision de NON OPPOSITION sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées aux articles suivants.

Article 2 : Il est précisé que la présente autorisation est délivrée sans préjudice de l'observation et de l'application d'autres législations ou réglementations ne relevant pas de l'urbanisme auxquelles le pétitionnaire devra se conformer.

KAYSERSBERG VIGNOLE, le 12/03/2026.

Le Maire

Martine SCHWARTZ

